

**Éducation, Citoyenneté et Jeunesse
Manitoba**

Rapport annuel
2007-2008



Son Honneur l'honorable John Harvard, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour l'exercice clôturé le 31 mars 2008.

Veillez recevoir, Votre Honneur, mes respectueuses salutations.

Le ministre,

Peter Bjornson



Monsieur Peter Bjornson
Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse
Palais législatif, bureau 168
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

En 2007-2008, le ministère a été guidé par la conviction que l'objectif fondamental du système d'éducation est de préparer les apprenants à apprendre pendant toute leur vie et à assumer leurs responsabilités de citoyens dans une société démocratique et durable. Afin de réaliser cet objectif, le ministère s'est efforcé sans cesse de trouver des moyens de créer plus de possibilités de succès pour les apprenants, surtout pour ceux dont les chances de succès sont les plus faibles.

Nous avons défini les huit domaines prioritaires suivants pour l'année 2007-2008 :

1. L'éducation dans les régions rurales
2. L'éducation dans les collectivités du Nord
3. L'éducation des Autochtones
4. L'éducation dans les quartiers à faible revenu
5. La santé physique des jeunes du Manitoba
6. L'éducation au développement durable
7. Brancher les jeunes sur les possibilités
8. Le financement de l'éducation

Le rapport annuel fournit des renseignements sur les huit domaines prioritaires ainsi que sur d'autres activités entreprises par le ministère au cours de l'exercice 2007-2008.

C'est un honneur et un privilège de vous présenter ce rapport qui résume le travail inestimable accompli par tant d'employés et de partenaires du ministère en 2007-2008.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Le sous-ministre,

Gerald Farthing

